



1^{ère} Séance du Conseil Municipal des Enfants Le mercredi 18 janvier 2023

Ordre du jour :

- Introduction par Monsieur le Maire
- Nomination des secrétaires de séance
- Appel des présences (liste en annexe 1)
- Présentation des 3 projets proposés
 - Commission 1 : recréer du lien entre les enfants d'une même tranche d'âge en organisant des mini jeux olympiques pour les enfants des ALSH élémentaires
 - Commission 2 : contribuer à rendre le monde meilleur en apportant du soutien aux personnes en difficulté
 - Commission 3 : renforcer la transmission intergénérationnelle au sein de la commune en partageant du temps avec les seniors de l'espace Auriol
- Délibération des projets

La séance débute le 18 janvier 2023 à 10h01.

1/ Introduction de la séance

M. Le Maire, Philippe Guiguen, prend la parole pour remercier tous les conseillers enfants présents pour leur travail dans le cadre du CME et des commissions. Il explique le déroulement de la séance, notamment sur la présentation des trois projets par les commissions concernées et du vote des conseillers enfants qui suivra comme lors d'un conseil municipal adulte. Il rappelle aussi qu'être conseiller s'est agir au nom de tous les enfants et de la population des Clayes-sous-Bois. Les projets sont construits pour la population.

Christiane Bontemps, élue à l'éducation et la petite enfance, prend la parole. Elle rappelle à tous l'importance du rôle de conseiller et félicite les enfants d'être entré dans le système du conseil et d'avoir été jusqu'au bout de l'étape de conception d'un projet et rappelle l'échéance de juin pour la réalisation des projets.

Philippe Guiguen prend la parole pour expliquer que les projets seront soumis au prochain conseil municipal adulte.

Martine Plassart, élue à la citoyenneté, félicite les enfants de leur travail et investissement.

2/ Nomination des secrétaires de séance

Les secrétaires sont appelés à se désigner. Pour la séance il s'agit de Thomas Royer, conseiller enfant et Sophie Lirola, animatrice CME.

3/ Appel des présences

L'appel est fait par Sophie Lirola.

Les conseillers sont au nombre de 31. 1 absente : Lahna Saheb.

Les adultes présents sont : M. Guiguen, Mme Plassart, Mme Bontemps, Mme Plaud-Lefebvre, Mme Delaporte, M. Rananjason et Mme Lirola. 1 adulte absent : Mme Domingues.

4/ Présentation des 3 projets proposés

Commission 1 : recréer du lien entre les enfants d'une même tranche d'âge en organisant des mini jeux olympiques pour les enfants des ALSH élémentaires

Maxime, Maouly, Léane prennent à tour de rôle la parole.

Leur projet est d'organiser des mini Jeux Olympiques en 2023 pour les enfants des ALSH des Clayes-Sous-Bois. (cf. annexe 1)

Mathew Rananjason prend la parole pour demander un budget de 1000€ lié à la commission 1. (cf annexe 2)

Philippe Guiguen propose d'introduire les jeux paralympiques dans le projet.

Commission 2 : contribuer à rendre le monde meilleur en apportant du soutien aux personnes en difficulté

Noé, Mélina, Maël et Mathis prennent à tour de rôle la parole. Leur projet est d'apporter du soutien aux personnes en difficultés. (cf annexe 3)

Mathew Rananjason prend la parole pour le budget de cette commission. (cf annexe 4)

Commission 3 : renforcer la transmission intergénérationnelle au sein de la commune en partageant du temps avec les séniors de l'espace Auriol

Mayssa, Gabin, Sarah, Eva, Célia et Gabin prennent la parole. Leur projet est de passer davantage de temps avec les séniors clétiens pour tisser des liens intergénérationnels. (cf annexe 5)

Mathew Rananjason demande un budget de 1000€ pour financer le projet. (cf annexe 6)

Philippe Guiguen remercie les enfants pour leurs exposés. Il rappelle les règles du vote : Les adultes ne prendront pas part au vote. Seuls les enfants peuvent voter. Sur les 31 conseillers présents, il faut une majorité de 15 voix plus 1 pour que le projet soit adopté.

Philippe Guiguen demande si les enfants ont des questions à poser. Aucune question posée.

5/ Délibération des projets

L'assemblée des conseillers enfants procède au vote :

Vote du projet de la commission 1 :

Pour : 22, Contre : 0 et abstention : 9.

Le projet est adopté à la majorité.

Le projet de la commission 2 :
Pour : 23, Contre : 1 et abstention : 7.

Le projet est adopté à la majorité.

Le projet de la commission 3 :
Pour : 25, contre : 0 et abstention : 6.

Le projet est adopté à la majorité.

6/ Questions-réponses entre les conseillers

Philippe Guiguen propose un moment de questions-réponses.

Pour la commission 1 : Philippe Guiguen tient le rôle de modérateur.

Yousra : Où se dérouleront les Jeux ?

Laura : au Parc de Diane ou au gymnase Gilardi selon la météo.

Mélina : Pourquoi ce projet a-t-il été imaginé ?

Maxime : La période du covid a fait que les enfants ont été séparés. Nous avons envie de recréer du lien entre eux.

Sorèn : Pourquoi tous les sports ne sont pas proposés aux JO ?

Léane : L'idée n'est pas de faire « comme aux JO » mais de proposer des jeux qui rassemblent.

Gabin M : Qui va gérer les activités ?

Maxime : Les conseillers de la commission 1 et Mathew et Sophie.

Eva : Qui va participer ? Comment allez-vous sélectionner les participants ?

Léane : Les participants seront les enfants des centres de loisirs du mercredi.

Maël : Y aura-t-il des chefs d'équipes ?

Philippe Guiguen : Les détails restent à définir par les conseillers.

Alicia : il n'y aura pas de chef d'équipe.

Sorèn : Et pour l'arbitrage ?

Laura : Chaque conseiller va arbitrer son jeu.

Mayssa : Les JO seront pour 2023 ou 2024 ?

Léane : en 2023 pour les enfants des centres. En 2024 pour les Jeux Olympiques de Paris.

Soline : Quels jours se dérouleront les JO ?

Philippe Guiguen : lors des mercredis.

Ambre : Comment cela va se dérouler ?

Léane : Ce sera une journée où les enfants vont circuler et il y aura un repas le midi.

Eva : Est-ce que les enfants qui ne sont pas au centre le mercredi peuvent y participer ?

Alicia : Non sauf s'ils sont inscrits.

Pour la commission 2 : Christiane Bontemps tient le rôle de modérateur.

Gabin F : Pourquoi ce projet ?

Mélina : Nous sommes sensibles aux difficultés de certaines personnes.

Mayssa : Qui sont les personnes en difficultés ?

Maël : Les personnes âgées ou à mobilité réduite ou personnes qui demandent de l'aide.

Gabin M : Comment vous choisissez à qui vous envoyez les cartes de vœux ?

Mélina : Sophie a une liste.

Sophie Lirola : Une liste nous a été transmise par Julie la responsable du maintien à domicile au CCAS avec les noms de certains bénéficiaires.

Mathew Rananjason : Les cartes de vœux seront envoyées avant le 31 janvier par la poste.

Célia : Où vos actions se passent elles ?

Mélina : A l'épicerie Sociale

Mathew Rananjason : Nous allons aller visiter l'épicerie Sociale en février et ensuite nous organiserons une collecte suivant les besoins de l'épicerie.

Pour la commission 3 : Martine Plassart prend le rôle de modérateur.

Maxime : Est-ce que votre action se déroulera toute la journée ?

Gabin F : cela dépend de l'action. Soit une demi-journée soit une journée entière.

Maxime : cela se fera sur plusieurs journées ?

Eva : oui.

Maël : Quelles sont les personnes âgées qui vont en bénéficier ?

Gabin F : Les personnes âgées qui fréquentent l'espace Jacqueline Auriol.

Yousra : Pourquoi proposer ce projet ?

Mayssa : Nous avons été touchés par le fait que les personnes âgées ont été isolées pendant le Covid.

Martine Plassart, Christiane Bontemps et Philippe Guiguen remercient les enfants de leur participation. Ils leur souhaitent bon courage pour la mise en place des projets d'ici fin juin. Des remerciements sont faits aux encadrants.

Les projets des trois commissions seront débattus lors du conseil municipal du 15 février 2023.

La séance prend fin à 11h15.

Annexe 1 : Intervention commission 1

Bonjour à tous,

Nous sommes les conseillers de la commission 1 et nous allons vous présenter notre projet sur le thème des loisirs.

Notre projet est d'organiser des mini Jeux Olympiques en 2023 pour les enfants des centres de loisirs des Clayes-sous-Bois. Les deux années de covid pendant lesquelles les enfants ont été séparés les uns des autres dans la cour, la cantine et les loisirs nous ont donné envie de recréer des liens entre les enfants.

Les Jeux Olympiques sont un moment de rassemblement, de solidarité, d'échange et de partage. Ceux qui se dérouleront à Paris en 2024 nous ont inspiré.

L'organisation de notre évènement est la suivante :

Pendant trois mercredis de suite du mois de mai, les enfants d'une même tranche d'âge (CP, CE1-CE2, CM1-CM2) des trois centres élémentaires de la ville seront réunis pour vivre un moment unique.

En équipe, ils passeront la journée ensemble. Des activités collectives originales leurs seront proposées au gymnase Gilardi et au Parc De Diane selon la météo.

Dans l'hypothèse que notre projet soit accepté par le conseil municipal voici les préparations jusqu'au jour J :

Il nous faut pour chaque journée compétitive préparer 8 épreuves différentes, trouver pour chacune un nom, élaborer les règles de jeu et fabriquer la feuille de route de chaque équipe.

Il nous faut aussi penser à l'organisation du repas et la remise de récompense.

Nos animateurs, Sophie et Mathew devront expliquer le projet aux trois directeurs des trois centres de loisirs concernés et expliquer aux équipes d'animateurs le déroulé de la journée.

Afin de savoir si la journée a plu aux enfants un système d'évaluation est à créer.

Nous avons hâte de vivre ces moments et voir les enfants s'épanouir.

Merci de votre écoute.

Annexe 2 : Budget proposé pour la commission 1

Budget : 1000 €

Dépenses : 1000 €

- *Location matériel spécifique ou intervention éducateur sportif : 850 €*
- *Petits équipements pédagogiques : 150 €*

Annexe 3 : Intervention commission 2

Bonjour à tous,

Aujourd'hui ici nous sommes ici pour présenter notre projet. Nous sommes de la commission numéro 2 et nous avons choisi le thème de la solidarité.

Notre objectif est d'apporter du soutien aux clétiens en difficultés. Nous avons envie de mener ce projet, car nous sommes sensibles à l'injustice que vive certaines personnes en milieu scolaire ou au quotidien. Notre rôle de conseiller nous permet d'apporter notre pierre à l'édifice.

Notre première action sera de diffuser des messages de soutien et de bienveillance en fabriquant et envoyant des cartes de vœux aux personnes bénéficiant de l'aide à domicile. Nous aimerions également créer une vidéo avec un intervenant extérieur pour sensibiliser les enfants aux différences.

En février, nous allons visiter l'épicerie sociale pour constater par nous-même les besoins que l'espace enfant nécessite. Par rapport à ce constat, nous organiserons une collecte de plusieurs mercredis au mois d'avril et nous redistribuerons notre récolte.

Annexe 4 : Budget proposé pour la commission 2

Budget : 1000 €

Dépenses : 1000 €

- *Fournitures pédagogiques pour cartes : 50 €*
- *Affranchissement postal : 50 €*
- *Intervenant clip vidéo : 900 €*

Annexe 5 : Intervention commission 3

Bonjour à tous,

Nous sommes : Mayssa, Célia, Gabin, Sarah, Eva, Gabin, Antonin, Fanny, Jorris, Soren, Thomas et Soline, nous représentons la commission numéro 3. Nous allons vous présenter notre projet, qui est de passer plus de temps avec les séniors clétiens.

Pendant la période du COVID, nous avons été isolé et confiné. Les personnes âgées ont ressenti de la tristesse et de la solitude, car ils n'ont pas pu voir leur famille.

Nous même avons été impacté et nous ressentons le besoin de tisser des liens plus fort avec les séniors. Notre rôle de conseiller nous donne l'opportunité de les aider.

Afin de renouer le contact et des liens avec eux, nous souhaitons partager plusieurs types d'ateliers avec eux :

Des ateliers culinaires :

Nous serons encadrés par une chef pâtissière diplômée. Avec les séniors, nous préparerons les recettes pâtisseries, cuirons les pâtisseries, puis les dégusterons.

Nous souhaitons aussi partager des temps d'activité manuelle :

Une bénévole adhérente à l'espace Jacqueline Auriol nous proposera, toujours en compagnie des séniors, plusieurs ateliers couture durant l'année. Au mois de juin, nous aimerions réaliser deux activités spécifiques :

Une sortie au musée du Jouet, à Poissy :

Nous serons en binôme enfant-sénior, nous visiterons le musée afin de partager nos diverses expériences avec les jouets présentés

Un ciné-débat :

Nous regarderons un film au cinéma, puis dans un deuxième temps, nous débattons autour du film que nous aurons vu.

Nous espérons que tous ces ateliers partagés avec les séniors clétiens leur apporterons du bonheur. Nous avons hâte de vivre ces moments avec eux.

Merci de nous avoir écouté

Annexe 6 : Budget proposé pour la commission 3

Budget : 1000 €

Dépenses : 1000 €

- *Fournitures pédagogiques pour cartes et activités couture : 150 €*
- *Alimentation et intervenante pour ateliers culinaires : 120 €*
- *Transport et visite du Musée du Jouet : 600 € + 130 €*